

# À VOS CÔTÉS

Rapport d'activité 2024



**CAP-CONTACT**

association

## **MOT DU PRÉSIDENT**

Édito de Julien-Clément Waeber  
03

## **POURQUOI AVOIR SON LOGEMENT EST IMPORTANT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?**

Témoignages du comité  
14

## **TIRER À LA MÊME CORDE**

Édito de Jean Tschopp  
05

## **S'ÉTENDRE : SE LOGER EN VALAIS**

Questions à Maud Theler  
17

## **2024 EN CHIFFRES**

07

## **OBJECTIF ET FONCTIONNEMENT DES COURS**

Formation, aperçu et impressions  
18

## **CONSEILLER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LES PROCHES**

Questions à Stéphanie Fuhrer  
09

## **S'ENGAGER : LE HANDICAP À BERNE**

Handicap et politique  
22

## **ACCOMPAGNER : « MA VIE, MON APPART »**

Questions à Petra Benamo  
11

## **ORIENTER ET COMMUNIQUER**

Questions à Alexandrine Porchet  
et Carlos Kenedy  
25

## **INCLURE : 3 ANS POUR CONVAINCRE**

Conférence sur le handicap  
12

## **COMPTE D'EXPLOITATION 2024 AVEC COMPARAISON 2023**

26

### **Contact**

Cap-Contact Association  
Rue de Sébeillon 9b  
1004 Lausanne

021 653 08 18  
www.cap-contact.ch  
info@cap-contact.ch

### **Permancence téléphonique**

Lundi à vendredi  
09h00-12h00, 13h00-17h00  
(sauf mercredi toute la journée  
et vendredi après-midi)

### **Réseaux sociaux**





## MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers membres de Cap-Contact,

L'année 2024 a été riche en rebondissements et en défis. Après une année 2023 difficile, nous avons su rebondir avec conviction pour renforcer notre mission au service des personnes en situation de handicap. Le changement de Secrétaire général, avec l'arrivée de Jean Tschopp succédant à Anne-Catherine Reymond, a marqué un tournant important. Nous nous sommes également dotés d'une secrétaire-comptable, Alexandrine Porchet, pour professionnaliser davantage notre gestion.

Sur le plan militant, nous avons déposé l'initiative pour l'inclusion, poursuivant notre engagement pour faire entendre la voix de toutes et tous. Malgré le refus du Conseil fédéral de soutenir directement l'initiative pour l'inclusion, l'annonce d'un contre-projet et la promesse d'une loi-cadre laissent entrevoir de nouvelles pistes d'action. La conférence donnée par Jean au Palais fédéral a permis de partager nos convictions et de souligner l'urgence d'agir. Nous avons également participé à la consultation sur la révision de la LHand, pour rappeler combien il est crucial d'adapter la société plutôt que de faire porter le poids de l'effort sur les personnes concernées.

De plus, le projet pilote « ma Vie, mon Appart » (maVA) financé par le Canton de Vaud fait l'objet d'une évaluation par la Haute école spécialisée de Sierre. Cette démarche permet de mettre en lumière les forces et les améliorations possibles pour favoriser l'autonomie, l'autodétermination et

la dignité des personnes vivant avec un handicap.

En 2025, nous poursuivrons notre engagement pour une société plus inclusive. Le 17 mai, une journée de réflexion abordera les représentations sociales du handicap, en présence notamment de Béatrice Pradillon, du collectif Les Dévalideuses, qui évoquera les discriminations croisées subies par les femmes. Alexandre Jollien explorera la tension entre singularité et égalité effective. Le questionnement autour du rôle de ces représentations sociales – freins ou moteurs de l'inclusion sera au cœur de nos débats.

**« Après une année 2023 difficile, nous avons su rebondir avec conviction pour renforcer notre mission au service des personnes en situation de handicap. »**

Nous attendons également, en mai, la présentation du contre-projet à l'initiative pour l'inclusion et de la future loi-cadre. Enfin, les résultats de l'évaluation de maVA seront publiés, nous permettant de tirer ensemble des enseignements et d'améliorer encore notre approche.

L'élan de 2024 doit se poursuivre. Ensemble, nous continuerons à défendre nos droits et à promouvoir des solutions concrètes pour que chaque personne en situation de handicap puisse vivre, travailler et s'épanouir librement. Merci à toutes et tous de votre soutien et de votre engagement.

Julien-Clément Waeber  
Président de Cap-Contact



## TIRER À LA MÊME CORDE

Voilà une année, je rejoignais l'équipe de Cap-Contact en succédant à Anne-Catherine Reymond. Anne-Catherine m'a mis le pied à l'étrier. J'ai pu réaliser le puissant travail qu'elle avait abattu pour toutes les personnes qui font Cap-Contact. C'est une chance d'occuper ce poste de Secrétaire général.

Cap-Contact est indispensable pour permettre à plusieurs centaines de personnes en situation de handicap de vivre plus librement. Chez soi, avec les aides qu'ils ou elles décident d'avoir, pour une existence qui permet de choisir son emploi du temps et ses loisirs. La complexité des procédures fait qu'il est pratiquement impossible d'obtenir la contribution d'assistance sans l'aide d'une association comme Cap-Contact et d'assistantes sociales rompues aux évaluations de l'assurance-invalidité. Une fois la prestation obtenue, il faut conseiller la personne en situation de handicap sur ses droits d'employeur à la tête de PME gérant 5, 8 ou 12 assistantes et assistants personnels. Engager du personnel, le conserver, composer les plannings, remplacer les absences et trouver la bonne distance avec des employées ou employés auprès desquels on se dévoile dans son intimité : ce sont ces défis quotidiens que relèvent les personnes en situation de handicap. Cette liberté a un prix, mais elle en vaut la peine.

Beaucoup de choses restent à améliorer. Aujourd'hui, la vie à domicile reste inaccessible à énormément de personnes vivant avec un handicap. C'est la raison pour laquelle l'initiative pour l'inclusion est là. Nous avons besoin d'un

véritable financement à la personne. Étendre ce droit aux personnes sous curatelle de portée générale est aussi une ouverture à saluer. Les appartements adaptés à des loyers abordables manquent. Notre association mérite plus de moyens pour suivre les nombreuses demandes de contribution d'assistance et de conseils. Actuellement, nos trois assistantes sociales ne totalisent qu'un équivalent plein temps, auquel s'ajoute un 60% dévolu au Case management du projet financé par le Canton de Vaud « ma Vie, mon Appart ». En Suisse romande, Cap-Contact et Pro Infirmis sont pratiquement les seules à accompagner les personnes en situation de handicap dans le maintien et la mise en place de la vie à domicile.

**« En Suisse romande, Cap-Contact et Pro Infirmis sont pratiquement les seules à accompagner les personnes en situation de handicap dans le maintien et la mise en place de la vie à domicile. »**

Merci à nos membres qui croient en ce projet de vie à la maison pour les personnes qui vivent avec un handicap et qui change leur vie. Celles et ceux qui goûtent aux avantages de la vie à domicile ne souhaitent pas, pour l'immense majorité, revenir en institution. Merci au Comité dans son ensemble, qui m'aide à élargir l'horizon de Cap-Contact et à Julien-Clément Waeber, à la fois affûté et bienveillant. En 2024, Maud Theler,

engagée en Valais comme Présidente de Forum Handicap Valais et sur la scène fédérale, nous a rejoints avec Philippe Laurent, très motivé et déterminé à agir. Merci enfin à tout le personnel de Cap-Contact. À Petra Benamo, Stéphanie Fuhrer et Cassandre Joly qui, dans leur activité de conseil social au cœur de la mission de Cap-Contact, déploient leurs compétences et inventivité pour améliorer la vie de nos bénéficiaires et de leurs proches. À Anne-Catherine Reymond, qui, avec passion et le soutien de Carlos Kenedy (par ailleurs précieux appui pour la communication) ainsi que de plusieurs animatrices et animateurs, sensibilise, à travers ses formations, les administrations aux besoins des personnes en situation de handicap. Merci enfin à Alexandrine Porchet, secrétaire-comptable, pour son engagement dans tout ce que nous pouvons professionnaliser et améliorer pour vous renseigner du mieux possible.

Les discriminations contre les personnes en situation de handicap, conscientes ou non, restent considérables. Sur le chemin de l'égalité, la mission de Cap-Contact consiste à expliquer, convaincre, rassembler et élargir notre réseau. C'est avec plaisir que je relève ce défi avec vous. Tirez à la même corde. Ensemble, à vos côtés.

Jean Tschopp  
Secrétaire général Cap-Contact



Nous profitons de cette occasion pour adresser nos meilleurs vœux à Cassandre Joly, assistante sociale, pour la naissance de son deuxième enfant.

# 2024 EN CHIFFRES

## 4

Suivis « ma Vie, mon Appart »

## 29

Interventions formatives

## 7

Employées et employés (3.2 EPT)

## 351

Dossiers actifs de personnes en situation de handicap et proches aidants

## > 500

Personnes en situation de handicap et proches bénéficiant de nos conseils directs

## 39

Nouvelles et nouveaux bénéficiaires



# CONSEILLER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LES PROCHES

STÉPHANIE FUHRER, ASSISTANTE SOCIALE CAP-CONTACT

## En quoi consiste ton activité de conseil social aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants ?

Mon activité de conseil chez Cap-Contact comporte notamment un rôle informatif. Devant interagir avec des interlocutrices et interlocuteurs multiples, les bénéficiaires AI sont rarement conscients de l'ensemble de leurs droits et devoirs, ainsi que des prestations existantes. Il s'agit donc de les renseigner et de les accompagner dans leurs démarches, par exemple pour l'octroi de prestations ou de moyens auxiliaires. Cela peut également concerner l'accès à une formation, l'organisation de loisirs ou la communication avec une institution. Comme Cap-Contact suit des personnes d'âges et de handicaps divers sur l'ensemble de la Suisse romande, cette activité est d'autant plus variée.

## Comment fonctionne la contribution d'assistance ?

La contribution d'assistance est une prestation de l'AI, en place depuis plus de 10 ans, qui permet aux bénéficiaires d'une allocation pour impotent vivant à domicile d'engager du personnel privé. En fonction de l'évaluation effectuée par l'AI, le ou la bénéficiaire aura droit à un certain nombre d'heures d'aide, qui seront toutes remboursées par l'AI au même tarif. Le ou la bénéficiaire devient alors employeur et doit assumer les obligations qui

en découlent. Si cela n'est pas possible, c'est son entourage qui sera mis à contribution. Cette prestation est très exigeante en travail administratif, mais elle permet le choix de son lieu et mode de vie.

## En quoi l'intervention de Cap-Contact facilite-t-elle la mise en place d'une vie à domicile ?

Un projet de vie à domicile comporte plusieurs étapes qui toutes sont ardues. Au départ, il s'agit d'évaluer adéquatement les besoins d'aide du bénéficiaire. Or, sans expérience préalable, il est difficile de se projeter dans un projet de vie à domicile. Il faut ensuite connaître quelles prestations peuvent être activées et comment le faire. Si une contribution d'assistance est possible, cela demande, à terme, d'investir ce rôle d'employeur. Cela implique non seulement de recruter et de gérer du personnel, mais également d'effectuer correctement de nombreuses tâches administratives complexes. Nous conseillons les bénéficiaires et leurs proches dans les divers aspects de ce processus.

# ACCOMPAGNER : « MA VIE, MON APPART »

PETRA BENAMO, ASSISTANTE SOCIALE ET CASE MANAGER CAP-CONTACT

**En quoi consiste le projet pilote « ma Vie, mon Appart » et à qui s'adresse-t-il ?**

Le projet vise à permettre la vie à domicile de personnes adultes en situation de handicap, domiciliées dans le canton de Vaud. Ces personnes ont vécu en établissement socio-éducatif ou ne souhaitent pas y entrer. Elles engagent du personnel privé qui les accompagne au quotidien. Le financement des salaires est couvert par des prestations de l'assurance-invalidité et par un complément cantonal. Les dépenses de la vie quotidienne (alimentation, loyer, etc.) sont assumées par leurs ressources personnelles. La personne devient l'employeur de ses assistantes ou assistants de vie et apprend à gérer les contrats et la planification du travail, les salaires, etc. Elle est soutenue dans ce rôle par une coordinatrice ou un coordinateur case manager terrain, une prestation financée par le Canton.

**Quels sont les potentiels d'amélioration et de développement de ce projet pilote ?**

La gestion administrative et financière est la plus grande amélioration à apporter. Alors que les administrations travaillent aujourd'hui avec des guichets en ligne, les participantes et participants au projet bataillent avec des documents papier. Le deuxième développement du projet concerne la formation continue des employeurs et des leurs assistantes ou assistants de vie. Enfin, ce goût de la liberté de vivre chez soi est partagé par de nombreuses personnes en situation de handicap, qui attendent avec impatience le développement du projet.

**Quelle serait la condition des personnes en situation de handicap concernées et de leurs proches sans ce projet pilote ?**

Ces personnes vivraient en institution, un environnement où elles ne choisissent ni ce qu'elles mangent, ni quand ni avec qui, ni les horaires de leurs activités, et encore moins les personnes qui s'occupent d'elles. Déresponsabilisées de leur propre prise en charge, elles perdent une part importante de leur autonomie. La vie en institution diminue ainsi la liberté et les responsabilités.



# INCLURE : 3 ANS POUR CONVAINCRE

Le 29 novembre 2024, Cap-Contact a réuni plusieurs actrices et acteurs engagés en faveur de l'initiative populaire pour l'inclusion, sur laquelle le peuple et les cantons se prononceront dans trois ans.

Cette journée a été l'occasion de sensibiliser aux difficultés, parfois comparables à un parcours du combattant, que rencontrent trop souvent les personnes en situation de handicap. Elle a également permis de démarrer le travail d'explication et de conviction en vue du vote sur l'initiative pour l'inclusion. Cet événement a aussi été l'occasion de prendre des forces. Nous remercions tous les partenaires, participantes, participants et membres qui s'y sont associés.

En introduction, Jean Tschopp, Secrétaire général de Cap-Contact et conseiller national, a insisté sur les 1.8 million de personnes en Suisse (22% de la population) vivant avec un handicap, visible ou non.

Julien-Clément Waeber, Président de Cap-Contact, conseiller communal et employeur depuis 12 ans à travers la contribution d'assistance, a mis en évidence l'égalité effective réclamée par l'initiative inclusion.

Stéphanie Mukoyi, employeuse depuis 12 ans de plusieurs auxiliaires de vie et maman d'un jeune garçon, a raconté l'expérience de vivre chez elle selon ses propres choix. Elle a aussi souligné la charge mentale que représente



la gestion de sa vie quotidienne à la tête d'une véritable PME et de plusieurs assistantes personnelles qu'il faut trouver, fidéliser et parfois remplacer. Le libre choix du lieu de vie est précisément au cœur de l'initiative inclusion.

Sébastien Kessler, membre du comité d'Inclusion Handicap et député au Grand Conseil vaudois, a relevé les obstacles qui jalonnent la vie quotidienne de toutes les personnes en situation de handicap, obstacles auxquels elles s'habituent alors qu'ils n'ont rien de « normal ».

**« Cap-Contact a réuni plusieurs actrices et acteurs engagés en faveur de l'initiative populaire pour l'inclusion, sur laquelle le peuple et les cantons se prononceront dans trois ans. »**

Maud Theler, présidente de Forum Handicap Valais et membre du comité d'Agile, a évoqué les milieux à convaincre pour l'emporter au moment du vote sur l'initiative inclusion, en particulier parmi le personnel soignant.

Enfin, Alizée Rey, responsable de la représentation et réseau de l'association Agile, a montré l'importance du libre choix du logement en présentant la loi sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides et ses évolutions.

La conférence a été suivie d'une visite du Palais fédéral en compagnie de l'auteur et philosophe Alexandre Jollien et de son ami, comédien et humoriste, Bernard Campan, tous deux très engagés pour la cause.

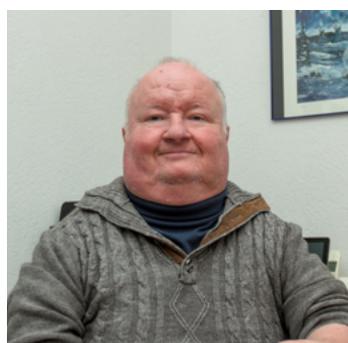
Cap-Contact

# POURQUOI AVOIR SON LOGEMENT EST IMPORTANT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?



**« Avoir son propre logement, c'est choisir comment et avec qui vivre, sans dépendre du bon vouloir des institutions ou des proches. C'est la clé d'une vie digne et autodéterminée, loin des contraintes imposées par autrui. »**

Julien-Clément Waeber  
Président



**« Avoir son propre logement, c'est vivre chez soi, un lieu d'intimité où chacun a la maîtrise de sa vie. C'est un espace de libre choix indispensable à l'expression de l'autodétermination, aussi pour les personnes avec un handicap. »**

Pierre Margot-Cattin  
Vice-Président



**« Il y a juste une petite marche... Cap-Contact s'efforce de faire en sorte que ce petit obstacle physique ou administratif, financier, culturel ou mental, ce petit écueil qui peut tout rendre inaccessible, soit supprimé. »**

Thierry Dagaëff  
Trésorier



**« Le droit au logement est un droit universel, et il ne saurait donc en être autrement pour les personnes en situation de handicap. Toutes les personnes devraient pouvoir avoir le choix de leur domicile en fonction de leurs aspirations, et de leurs décisions. »**

Viviane Prats  
Membre du Comité



**« Avoir son propre logement, c'est planifier sa journée en fonction de ses besoins et envies, recevoir ses amis et sa famille quand on le souhaite, c'est développer son autonomie, bref, c'est vivre sa vie comme tout être humain avec ou sans handicap. »**

Maud Theler  
Membre du Comité



**« Les personnes en situation de handicap qui font le choix d'une vie à domicile peuvent s'insérer pleinement dans la société. Par sa mission et ses activités, l'association Cap-Contact soutient, s'investit et s'engage dans les démarches d'inclusion. »**

Marie-Christine Waeber  
Membre du Comité



**« Même si vivre à domicile n'est pas toujours chose facile... Vous, qui êtes considéré-e comme valide, feriez-vous le choix (pour peu qu'il existe et/ou qu'on vous le donne) de passer votre vie entière dans les murs d'une institution, quelle qu'elle soit ? »**

Philippe Laurent  
Membre du Comité



## S'ÉTENDRE : SE LOGER EN VALAIS

MAUD THELER, NOUVELLE MEMBRE DU COMITÉ DE CAP-CONTACT, PRÉSIDENTE DE FORUM HANDICAP VALAIS, MEMBRE DU COMITÉ D'AGILE ET DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL VALAISAN

**Qu'est-ce qui t'a motivée à rejoindre l'association romande Cap-Contact ?**

J'ai plusieurs amis qui, après des années en institution, ont fait le choix de vivre à domicile avec la contribution d'assistance. J'ai donc été sensibilisée aux obstacles encore existants pour pouvoir vivre à domicile. Je suis aussi engagée pour les droits des personnes en situation de handicap. Le choix du logement est un droit fondamental qui, à mon sens, n'est pas aujourd'hui respecté car une partie des personnes en situation de handicap n'a pas accès à la vie à domicile. J'avais donc envie d'apporter mon énergie pour défendre ce droit aux côtés de Cap-Contact, une association pionnière dans ce domaine.

**En quoi, selon toi, la contribution est différente des soins à domicile ?**

Avec la contribution d'assistance, la personne en situation de handicap est un employeur. Elle engage les personnes qui vont l'accompagner. Elle peut donc choisir ces personnes, organiser les plannings et demander, si nécessaire, une présence 24h sur 24.

**Quels potentiels vois-tu pour le développement de la contribution d'assistance ?**

Le Valais prend conscience de l'importance d'offrir un choix du logement, y compris pour les personnes ayant plusieurs handicaps, qui sont actuellement essentiellement en institution. De plus, une réflexion sur le financement à la personne est en cours. Ce projet offrira un meilleur choix du logement. Cependant, avant de lancer ce gros projet, il est nécessaire de mieux faire connaître les possibilités offertes par la contribution d'assistance à toutes les personnes en situation de handicap, de sensibiliser les professionnelles et professionnels, de développer l'aide financière et d'offrir un soutien pour les démarches administratives. Les connaissances de Cap-Contact sur ce sujet pourraient être très utiles.

# OBJECTIF ET FONCTIONNEMENT DES COURS

FORMATION, APERÇU ET IMPRESSIONS DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

## Formation à l'autoreprésentation et aux outils pédagogiques

Neuf personnes en situation de handicap ont suivi 25 heures de cours et effectué un travail personnel sur des thèmes tels que la parentalité, l'assistance personnelle, le voyage, les représentations sociales, le respect de la sphère intime, la maladie et la participation sociale.

Élaborée avec deux professeurs HES et la responsable des formations de Cap-Contact, avec le soutien de Cérébral Suisse, cette formation visait à développer les compétences nécessaires pour devenir formatrice ou formateur pour adultes : adopter une posture professionnelle, comprendre le rôle d'expert du vécu, s'appropriier les enjeux du handicap, structurer une formation, définir des objectifs et concevoir un support adapté.

## Interventions et animations de Cap-Contact

En 2024, les intervenantes et intervenants autoreprésentés ont animé des formations dans différentes HES, à l'aéroport de Genève, auprès de civilistes, d'employées et employés de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud et d'associations d'entraide. Ces interventions répondent aux exigences de la circulaire CSOAPH de l'OFAS dans le sens de l'aide à l'autonomie. Elles servent à promouvoir et à permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs familles de mener une vie indépendante et autodéterminée, à soutenir les personnes en situation de handicap dans leur développement personnel, leur autonomie, leur inclusion et à informer et sensibiliser le grand public.

# QU'AVEZ-VOUS APPRÉCIÉ DANS CETTE FORMATION ?

**« La pair-émulation entre les participantes et les participants ainsi que l'excellence des intervenantes et intervenants formateurs. »**

Carlos Kenedy

**« Approfondir des sujets de manière pratique. Réfléchir ensemble. Développer un projet de A à Z. »**

Emmanuelle Chaudet-Julien

# QUELS CHANGEMENTS À LA SUITE DE CETTE FORMATION ?

**« J'accepte mieux mon handicap et mon esprit s'est ouvert à d'autres possibilités. »**

Anne Tschopp

**« Adapter le contenu en fonction des objectifs pédagogiques fixés. »**

Stéphanie Mukoyi



De gauche à droite : Stéphanie Mukoyi, Philippe Laurent, Anne-Catherine Reymond et Carlos Kenedy

# S'ENGAGER : LE HANDICAP À BERNE

## Aboutissement de l'initiative pour l'inclusion

Le 5 septembre 2024, sur la Place fédérale, s'est tenue une belle fête. Après près d'une année et demie de collecte de signatures sur les marchés, nous avons contribué à faire aboutir l'initiative pour l'inclusion, avec 107 910 signatures validées. Le peuple et les cantons voteront sur cette modification de la Constitution, qui demande notamment le libre choix du lieu de vie avec les mesures de soutien et d'adaptation nécessaires. Un sujet familier pour Cap-Contact. La connaissance approfondie des améliorations à apporter

pour rendre la vie à domicile accessible et facilitée fait de notre association un acteur incontournable de cette campagne pour convaincre une majorité de la population. Défi relevé!

## Contre-projet annoncé par le Conseil fédéral

La veille de Noël, la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider annonçait un contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative inclusion, qui passera notamment par une révision de la loi sur l'assurance-invalidité. Dans le communiqué du Conseil fédéral, un financement à la personne est



esquissé, avec une ouverture de la contribution d'assistance aux personnes sous curatelle de portée générale. Aucun moyen n'est encore avancé. Quant aux avant-projets de lois et aux consultations, ils sont annoncés pour fin mai 2025. Un dossier à suivre de près pour Cap-Contact.

## Progrès sur le chemin de la 13<sup>e</sup> rente AI

En mars 2024, le peuple suisse et les cantons ont plébiscité la 13<sup>e</sup> rente AVS. Elle devra être versée en décembre 2026. Rien en revanche n'était prévu dans l'initiative populaire. Le montant moyen de la rente d'assurance-invalidité est de seulement CHF 1070.-. La commission de santé et de sécurité sociale du Conseil national souhaite combler ce manque en accordant une 13<sup>e</sup> rente AI aux assurées et assurés. Un sujet à suivre en 2025 avec le passage au Conseil des États.

## Suppression des obstacles au droit de vote

En mars 2023, s'est tenue la session des personnes en situation de handicap au Palais fédéral. Les participantes et participants ont été très productifs. Plusieurs pétitions ont été adoptées, dont une visant à supprimer les obstacles au droit de vote. En Suisse, 13 000 personnes sous curatelle de portée générale sont exclues du droit de vote. Plusieurs d'entre elles sont pourtant en capacité de se forger une opinion. Cette discrimination est contraire à la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées que la Suisse a ratifiée en 2014. La majorité de la commission des institutions politiques du Conseil national a écouté cette demande et, à une voix près, a soutenu la reconnaissance des droits politiques des personnes en situation de handicap, une démarche déjà adoptée par plusieurs pays voisins. Cette motion sera traitée en plénum en 2025. Si cette modification aboutit, elle débouchera sur une votation populaire.

Jean Tschopp  
Secrétaire général Cap-Contact,  
Conseiller national



## ORIENTER ET COMMUNIQUER

### En quoi consiste ton travail à Cap-Contact ?

Je travaille en tant que secrétaire-comptable chez Cap-Contact depuis le mois de mai 2024. Mon travail consiste à établir la comptabilité de l'association, ainsi qu'à effectuer les tâches relatives aux ressources humaines et à l'administration de manière générale. J'interviens également à titre de support admin auprès du Secrétaire général et des assistantes sociales.

### Qu'est-ce qui te plaît chez Cap-Contact ?

Ce qui me plaît chez Cap-Contact, c'est avant tout son utilité fondamentale. L'association est l'un des piliers de la contribution d'assistance en Suisse. Je trouve valorisant de pouvoir travailler dans un environnement où l'humain est au centre des préoccupations. Faire partie d'une telle structure représente une profonde source de satisfaction au quotidien.

Alexandrine Porchet  
Secrétaire-comptable

### En quoi consiste ton travail à Cap-Contact ?

Mon activité regroupe deux domaines.

Je m'engage pour la communication : mieux faire connaître les différentes problématiques (sociales, financières, politiques) liées à un droit fondamental et au credo de notre association : les personnes en situation de handicap doivent pouvoir choisir leur lieu et mode de vie.

Je m'implique aussi dans la formation en apportant un savoir-faire et un savoir-être permettant aux participantes et participants d'améliorer leurs pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

### Qu'est-ce qui te plaît chez Cap-Contact ?

Ses valeurs, sa détermination à faire « bouger les lignes », le soutien précieux et indispensable qu'elle apporte à ses clientes et clients, la rencontre de personnes et familles au parcours de vie hors du commun, son engagement pour que chacune et chacun puisse choisir où, comment, et avec qui elle ou il souhaite vivre.

Carlos Kenedy  
Délégué communication et formation

# COMPTE D'EXPLOITATION 2024 AVEC COMPARAISON 2023

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION	COMPTES 2023	COMPTES 2024
<b>Subventions</b>		
Subventions OFAS	144 666	137 497
Subventions cantonales	196 000	228 892
<b>Total subventions</b>	<b>340 666</b>	<b>366 389</b>
<b>Cotisations</b>		
Cotisations des membres privés	8 220	7 010
Cotisations des membres collectifs		
<b>Total cotisations</b>	<b>8 220</b>	<b>7 010</b>
<b>Dons</b>		
Dons privés	9 050	6 290
Dons collectifs		500
<b>Total dons</b>	<b>9 050</b>	<b>6 790</b>
<b>Autre revenus</b>		
Versements CA OAI	15 788	19 188
Locations places de travail	19 628	6 000
Financement mixte DIRAAS		24 000
Subvention Vaud FHvd	4 500	4 500
<b>Total autres revenus</b>	<b>39 916</b>	<b>53 688</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>397 852</b>	<b>433 876</b>
<b>Charges pour missions</b>		
Mandats externes		10 000
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires	338 110	279 321
Charges sociales		59 427
Frais de formation interne et déplacements		11 282
<b>Charges d'administration</b>		
Charges de locaux, électricité, entretien	22 140	22 453
Primes d'assurances	329	321
Matériel de bureau		5 107
Matériel d'informatique	17 265	8 001
Frais de téléphone, ports et taxes	3 593	3 470
Honoraires comptabilité et d'audit	7 622	14 345

Cotisations et dons aux autres organismes	1 600	1 500
Cotisation cantonale à FHVD	4 500	4 500
Événements, assemblée, comité	845	1 289
<b>Communication / recherche de fonds</b>		
Autres charges	2 767	475
<b>Amortissements</b>		
Amortissements	2 237	6 258
<b>Charges et produits financiers</b>		
Frais financiers	217	140
<b>Total charges</b>	<b>401 225</b>	<b>427 889</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION</b>	<b>-3 373</b>	<b>5 987</b>

ACTIVITÉS DE FORMATION	COMPTES 2023	COMPTES 2024
<b>Revenus</b>		
Interventions formatives		19 890
Formations autoreprésentants		10 864
<b>Charges</b>		
Salaires		46 546
Charges sociales		10 469
Achat de matériel et location de salles		1 179
Autres charges		4 000
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE FORMATION</b>		<b>-31 441</b>
<b>BÉNÉFICE / (-) PERTE AVANT AFFECTATION FONDS</b>	<b>-3 373</b>	<b>-25 454</b>

<b>Activation du matériel informatique</b>		
Utilisation/Affectation Fonds affectés en faveur de l'inclusion		664
Utilisation/Affectation Fonds affectés en faveur de la communication		475
Utilisation/Affectation Fonds affectés étude maVA		10 000
Utilisation/Affectation Fonds affectés pour pertes de gain et recrutements		10 000
<b>BÉNÉFICE / (-) PERTE APRÈS AFFECTATION FONDS</b>	<b>-3 373</b>	<b>-4 315</b>

**Impressum**

**Rédaction** Association Cap-Contact

**Graphisme** Plates-Bandes communication

**Photographie** Franziska Werren

**Tirage** 400 exemplaires

